

Cadaujac, le mardi 27 février 2018

M. Pascal ZOELLER  
Principal adjoint  
du collège Olympe de Gouges

aux

Parents d'élèves de 3ème

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du programme d'éducation pour la santé initié par le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC), en lien avec les programmes scolaires et l'enrichissement des parcours citoyen et éducatif à la santé, les élèves de 3<sup>e</sup> participent ce semestre à une séance sur le thème de la Vie Relationnelle et Affective.

Il s'agit de leur proposer un espace de discussion et d'échanges pour favoriser l'expression de questionnements, faciliter la perception des situations à risque et renforcer leur capacité à s'en protéger (savoir dire non, respect de soi, de l'autre, dialogue, consentement, prévention des grossesses, IST...)

L'infirmière, formée à la thématique, interviendra en binôme avec l'assistante sociale ou la CPE.

Le rôle des parents est primordial dans cet aspect de l'éducation. Votre enfant souhaitera peut-être vous faire part du contenu des interventions et/ou de ses réflexions, nous comptons sur votre collaboration.

**Le Principal adjoint**

250, chemin du Château  
33140 Cadaujac

Téléphone  
05 57 83 24 55

Télécopie  
05 57 83 24 56

Mél  
ce.0333133b@ac-bordeaux.fr

Vous trouverez l'organisation de cette action ci-dessous :

	Jour / Intervenants	Mars/Avril
<b>3°A</b> <b>Salle 204</b>	Mardi 14h00-15h00 Mme Da Silva et Mme Biolet	Gpe 1 : 13.03.2018 Gpe 2 : 27.03.2018
<b>3°B</b> <b>Salle 109</b>	Jeudi 15h00-16h00 Mme Da Silva et Mme Biolet	Gpe 1 : 15.03.2018 Gpe 2 : 29.03.2018
<b>3°C</b> <b>Salle 211</b>	Jeudi 15h00-16h00 Mme Da Silva et Mme Biolet	Gpe 1 : 22.03.2018 Gpe 2 : 05.04.2018
<b>3°D</b> <b>Salle 109</b>	Jeudi 16h00-17h00 Mme Da Silva et Mme Moura	Gpe 1 : 08.03.2018 Gpe 2 : 15.03.2018
<b>3°E</b> <b>Salle 204</b>	Lundi 16h00-17h00 Mme Da Silva et Mme Billerot	Gpe 1 : 05.03.2018 Gpe 2 : 12.03.2018
<b>3°F</b> <b>Salle 204</b>	Mardi 15h00-16h00 Mme Da Silva et Mme Moura	Gpe 1 : 27.03.2018 Gpe 2 : 03.04.2018

**La présence des élèves est obligatoire quel que soit l'emploi du temps habituel.**

Cordialement.

Pascal ZOELLER  
  
Le Principal Adjoint  
Collège Olympe de Gouges